



Lyonnaise des eaux : Retard et abus

Par **guims**, le **01/04/2015** à **17:47**

Bonjour, nous avons eu plusieurs problèmes avec la Lyonnaise des eaux sur notre chantier ...

Premier problème : Ils ont mis beaucoup plus de temps que prévu pour raccorder l'eau sur notre terrain. Plus d'un mois de retard. Ce retard se répercute sur la date de livraison de notre maison (la construction était en arrêt de chantier tout ce temps). Ceci peut avoir des répercussions financières liées à ce retard.

Dans les conditions générales, il est pourtant indiqué que le délai d'exécution des travaux sera au maximum de 8 semaines. Ils n'ont pas respecté leurs engagements (3 mois au lieu de 8 semaines)...

Néanmoins, pour que les choses avancent, nous nous retrouvons à emprunter de l'eau à notre voisin (depuis janvier 2015). Il a installé un compteur pour connaître la quantité d'eau que nous lui avons emprunté et pouvoir le payer en conséquence pour la construction de notre maison. Sinon le chantier serait suspendu depuis plus de 3 mois. Je vous laisse imaginer la catastrophe financière que cela aurait engendré.

Second problème : Lorsqu'il nous demande de payer une partie du solde des travaux, il nous laisse 15 jours maximum sous peine de devoir verser des pénalités ...

Je trouve cette menace personnellement injuste et plutôt mal venue.

Troisième problème : Pour que les maçons puissent plus facilement accéder à l'eau, nous avons demandé à la Lyonnaise des eaux d'installer un "col de signe". Cette demande a été inscrite sur papier, sur le devis que nous avons signé et nous l'avons également payé. Mais il n'a pas été installé sur notre chantier.

À l'heure actuelle, nous avons payé l'installation mais nous continuons à emprunter l'eau de notre voisin, car l'absence du "col de signe" rend notre arrivée d'eau inutilisable ...

En résumé, nous avons passé des jours à joindre par téléphone la Lyonnaise des eaux pour avoir des nouvelles et c'était un véritable parcours du combattant.

On nous a laissé sans réponse. On ne nous a jamais rappelé ...

Lorsqu'il s'agit de les payer, la Lyonnaise des eaux se montre menaçante et pressante. Le retard est lourd de conséquence pour nous.

Et, après tout ce temps, l'installation n'est pas conforme à ce que nous avons payé.

Nous n'avons pas reçu d'excuse ... Les personnes que nous avons eu au téléphone durant notre périple se sont montrées pressantes (dans le sens où elles abrégeaient

les conversations) et ne se sentaient pas concerné par notre dossier.rnrnNous somme épuisé et nous nous sentons volé. Nous trouvons la situation parfaitement injuste.rnrnPour avoir fouillé sur internet j'ai remarqué que nous n'étions pas les seuls dans ce cas. Mais le sentiment qui ressort a chaque fois est qu'il n'y a rien à faire et que la Lyonnaise des eaux joui d'une certaine impunité.rnrnJe me tourne donc vers vous pour connaitre votre ressenti et savoir s'il y aurait une action potentiel à entreprendre ?rnrnMerci beaucoup pour votre aidernrnPS : Je ne suis pas sûr de poster ma question dans le bon forum, veuillez m'excuser si je me suis trompé